

DEPARTEMENT  
DU VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT  
D'ARGENTEUIL

☎ 01.34.50.47.00  
Fax 01.34.50.47.50

REPUBLIQUE FRANCAISE  
VILLE DE CORMEILLES-EN-PARISIS

**CONSEIL MUNICIPAL : SEANCE ORDINAIRE  
DU JEUDI 8 FEVRIER 2018  
ORDRE DU JOUR**

N° 10 DG/IS/DS

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira le :

**JEUDI 8 FEVRIER 2018 à 20 h 30**  
Salle du Conseil Municipal – rez-de-chaussée de la mairie

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2017.
2. Rapport d'Orientations budgétaires 2018.
3. Participations familiales des séjours été 2018.
4. Tarif : Parc'Land.
5. Vente d'une patinoire synthétique sur le site webenchères de la ville.
6. Convention relative à la participation financière de la SCI Ile de France – PROMOGIM – pour le raccordement de 59 logements au réseau ENEDIS – Boulevard Clémenceau.
7. Acompte de la subvention communale de fonctionnement 2018 au CCAS.
8. Réalisation d'un terrain de foot en gazon synthétique – demande de subvention auprès de la Ligue de Foot Paris Ile de France.
9. Subvention exceptionnelle pour l'Association AFM-Téléthon.
10. Marché d'exploitation et de maintenance globale des installations de chauffage, ventilation et traitement de l'eau avec conduite et entretien courant, gros entretien et travaux connexes : autorisation donnée au Maire de lancer une consultation dans le cadre d'un appel d'offres ouvert européen et de signer les marchés correspondants.
11. Marché de location longue durée de deux balayeuses : autorisation donnée au Maire de signer les marchés correspondants et modification de la délibération de lancement n°2017-86 d 29 juin 2017.
12. Marché de fournitures de matériels d'impression : autorisation donnée au Maire de lancer une consultation dans le cadre d'un appel d'offres ouvert européen et de signer les marchés correspondants.
13. Aménagement urbain les Battières Ouest : saisine du Préfet du Val d'Oise aux fins d'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique modificative emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme.
14. Dérogation au principe de repos dominical des commerces de détail.
15. Gare routière – transfert d'équipement à la Communauté d'Agglomération Val Parisis.
16. Prise de compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et prévention des inondations) – Modification des statuts.
17. Décisions Municipales du 1<sup>er</sup> décembre 2017 au 1<sup>er</sup> février 2018.
18. Informations et questions diverses.

Cormeilles-en-Parisis, le 1<sup>er</sup> février 2018.

Le Maire,



Yannick BOËDEC